

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP NICE EXTERIEUR PAILLON
35 AV THIERS CS 30002
06085 NICE CEDEX 1



3146-001670-0006-0

KALOUSTIAN LAURENT
13 RUE DE LA PASSEMENTERIE
42390 VILLARS

Vos références

Numéro fiscal (C) : 17 01 990 741 486
Référence de l'avis : 22 06 4060658 13
Contrat de prélèvement : M3 06 0506864 80
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002M306050686480
Numéro de propriétaire : 006 K00034 N
Département d'imposition : 06
ALPES-MARITIMES
Commune d'imposition : 006
ASPREMONT
Débiteur(s) légal(aux) :
le détail est précisé en page suivante.
Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 07/09/2022
Date de mise en recouvrement : 31/08/2022
Identifiant service : 06028

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

• **pour le paiement de votre impôt :**
SIP NICE EXTERIEUR PAILLON
35 AV THIERS CS 30002
06085 NICE CEDEX 1
Tél : 0497033230

• **pour le montant de votre impôt :**
CDIF NICE
SECT. FONC 1ER SECTEUR
22 RUE JOSEPH CADEI
CS 63151
06172 NICE CEDEX 2
Tél : 04 92 09 47 45

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme à prélever

703,00 €

Montant de vos taxes foncières

3 119,00 €

Acomptes mensuels déjà versés

- 2 416,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue
à la date limite de paiement fixée au 17/10/2022 :

15 septembre	2022	302,00 €	15 novembre	2022	99,00 €
17 octobre	2022	302,00 €			

Compte bancaire : FR76 3000 4006 530X XXXX XXX7 243
Identifiant de la banque : BNPAFRPPXXX
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avis d'échéances 2023

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels
seront effectués selon cet échéancier :

16 janvier	2023	311,00 €	15 juin	2023	311,00 €
15 février	2023	311,00 €	17 juillet	2023	311,00 €
15 mars	2023	311,00 €	16 août	2023	311,00 €
17 avril	2023	311,00 €	15 septembre	2023	311,00 €
15 mai	2023	311,00 €	16 octobre	2023	311,00 €

À compter de l'automne 2022, le service "Gérer mes biens immobiliers",
disponible dans votre espace, s'enrichit de nouvelles démarches pour les propriétaires.
Rendez-vous sur impots.gouv.fr.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP NICE EXTERIEUR PAILLON

35 AV THIERS CS 30002

06085 NICE CEDEX 1

Vos références

Numéro fiscal (C) : 17 01 990 741 486
Référence de l'avis : 22 06 4060658 13
Contrat de prélèvement : M3 06 0506864 80
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002M306050686480

Numéro de propriétaire : 006 K00034 N

Département d'imposition : 06
ALPES-MARITIMES

Commune d'imposition : 006
ASPREMONT

Débiteur(s) légal(aux) :
le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 07/09/2022
Date de mise en recouvrement : 31/08/2022

Identifiant service : 06028

3146-001670-0006-0



KALOUSTIAN LAURENT
13 RUE DE LA PASSEMENTERIE
42390 VILLARS

Somme à prélever

703,00 €

Montant de vos taxes foncières	3 119,00 €
Acomptes mensuels déjà versés	- 2 416,00 €
Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue à la date limite de paiement fixée au 17/10/2022 :	
15 septembre 2022	302,00 €
15 novembre 2022	99,00 €
17 octobre 2022	302,00 €

Compte bancaire : FR76 3000 4006 530X XXXX XXX7 243
Identifiant de la banque : BNPAFRPPXXX
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

• pour le paiement de votre impôt :

SIP NICE EXTERIEUR PAILLON
35 AV THIERS CS 30002
06085 NICE CEDEX 1
Tél : 0497033230

• pour le montant de votre impôt :

CDIF NICE
SECT. FONC 1ER SECTEUR
22 RUE JOSEPH CADEI
CS 63151
06172 NICE CEDEX 2
Tél : 04 92 09 47 45

* (service gratuit + coût de l'appel)

Avis d'échéances 2023

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels seront effectués selon cet échéancier :

16 janvier 2023	311,00 €	15 juin 2023	311,00 €
15 février 2023	311,00 €	17 juillet 2023	311,00 €
15 mars 2023	311,00 €	16 août 2023	311,00 €
17 avril 2023	311,00 €	15 septembre 2023	311,00 €
15 mai 2023	311,00 €	16 octobre 2023	311,00 €

À compter de l'automne 2022, le service "Gérer mes biens immobiliers", disponible dans votre espace, s'enrichit de nouvelles démarches pour les propriétaires. Rendez-vous sur impots.gouv.fr.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2021

Avis d'impôt établi en 2022



2D-DOC

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP NICE EXTERIEUR PAILLON
SAID NICE EXTERIEUR PAILLON
35 AVENUE THIERS
06085 NICE CEDEX 1



3685-016696-0058-0

Vos références

Numéro fiscal :

Déclarant 1 (C) : 17 01 990 741 486

Déclarant 2 (C) : 08 18 243 185 347

Référence de l'avis : 22 06 A316542 96

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

1692 RTE DE NICE

06790 ASPREMONT

Numéro FIP : 060 51 29 7905579789 3

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 12/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 06028

KALOUSTIAN LAURENT
OU KALOUSTIAN ANNIE
1692 RTE DE NICE
06790 ASPREMONT

Somme qui vous est remboursée

14 604,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

Vous serez remboursé par virement le 21/07/2022

sur le compte bancaire suivant :

FR76 3000 4006 530X XXXX XXX7 243

Identifiant de la banque : BNPAFRPPXXX

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP NICE EXTERIEUR PAILLON
SAID NICE EXTERIEUR PAILLON
35 AVENUE THIERS
CS 30002
06085 NICE CEDEX 1

Revenu fiscal de référence :

155 116

Nombre de parts :

3,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Nom de naissance : KALOUSTIAN
Nom de naissance : FEUILLATEY

on du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				1
RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
s mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				3,00

	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
SUR LE REVENU				
les revenus	33 937	13 300	8 726	
ns, retraites, rentes	- 2 372	- 930	- 610	52 051
ment spécial de 10%	31 565	12 370	8 116	
s, pensions, rentes nets				111 478
us perçus par le foyer fiscal				163 529
us fonciers nets				- 8 413
nu brut global.....				155 116
déductible				
nu imposable				* 31 858
				- 1 587
				30 271
t sur les revenus soumis au barème (14)				
uction d'impôt complémentaire				
tant de l'impôt net sur les revenus soumis au barème				
OT NET				30 271
al de l'impôt sur le revenu net				
RELEVEMENTS SOCIAUX				
détail des revenus				
evenus fonciers nets (45)				
ASE IMPOSABLE.....				
aux de l'imposition				
montant de l'imposition.....				
Total des prélèvements sociaux nets				19 174
Pour information :				
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine (49) pris en compte				
pour l'imposition des revenus perçus en 2022				7 581
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû (53):				30 271
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :				- 10 141
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

Déclarant 1 - Nom de naissance : KALOUSTIAN
Déclarant 2 - Nom de naissance : FEUILLATEY

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				1
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				3,00

IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Pensions, retraites, rentes	33 937	13 300	8 726	
Abattement spécial de 10%	- 2 372	- 930	- 610	
Salaires, pensions, rentes nets	31 565	12 370	8 116	52 051
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets				111 478
Revenu brut global				163 529
CSG déductible				- 8 413
Revenu imposable				155 116
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)				* 31 858
Réduction d'impôt complémentaire				- 1 587
Montant de l'impôt net sur les revenus soumis au barème				30 271
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				30 271
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Détail des revenus		CSG - CRDS	PREL SOL	
Revenus fonciers nets (45)		111 478	111 478	
BASE IMPOSABLE		111 478	111 478	
Taux de l'imposition		9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition		10 813	8 361	
Total des prélèvements sociaux nets				19 174
Pour information :				
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine (49) pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2022				7 581
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû (53):				30 271
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :				- 10 141
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :

- 29 912

Solde d'impôt sur les revenus 2021 :

- 9 782

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus (53):

CSG-CRDS

PSOL

10 813

8 361

Acomptes prélevés en 2021 sur votre compte bancaire :

- 13 533

- 10 463

Prélèvements sociaux à 17,2% nets :

- 2 720

- 2 102

Solde des prélèvements sociaux 2021 (53):

- 4 822

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT
QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

14 604

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence (25)

155 116

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos
éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace
particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en
appelant le 0809 401 401